



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020

14 janvier 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejeiro

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle de base en Suisse. Alors qu'en avril, la Suisse se trouvait en semi-confinement, les mois suivants ont vu s'assouplir progressivement les mesures prises pour enrayer la pandémie. Si les mois d'été ont été relativement calmes, avec un nombre de cas réduit et des mesures assouplies, la deuxième vague de la pandémie s'est annoncée en septembre. En octobre, le nombre de cas a fortement augmenté, de sorte que les mesures de protection ont à nouveau été renforcées (notamment extension de l'obligation de porter un masque, directives pour les manifestations privées et les rassemblements spontanés, recommandation en faveur du télétravail). Les mois suivants, les mesures ont à nouveau été renforcées, les réunions privées étant encore limitées et les restaurants, bars, installations de loisirs et sportives et les lieux culturels étant contraints de fermer à nouveau leurs portes. Les hautes écoles ont repris l'enseignement à distance, tandis que l'enseignement dans les écoles s'est poursuivi dans le respect des

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

règles d'hygiène et de comportement.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de coronavirus sur les entreprises formatrices et les apprentis en **décembre 2020**. Elle compare également ces résultats avec ceux des sondages précédents. Ces résultats sont présentés regroupés par phases: confinement (avril), assouplissements (mai-juin), mesures limitées (juillet-septembre), et mesures renforcées en octobre et en novembre. Tous les résultats sont pondérés et représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse (informations complémentaires à ce sujet dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»).

Comparés aux publications précédentes, les groupes de jeunes pour lesquels les résultats sont présentés séparément, ont été modifiés. Le groupe 3 (apprentis en dernière année) n'est actuellement pas pris en compte.

- Groupe 1: futurs apprentis 2021
- Groupe 2A: nouveaux apprentis 2020
- Groupe 2B: apprentis actuels

«Pouls des places d'apprentissage» en décembre 2020: les grandes lignes

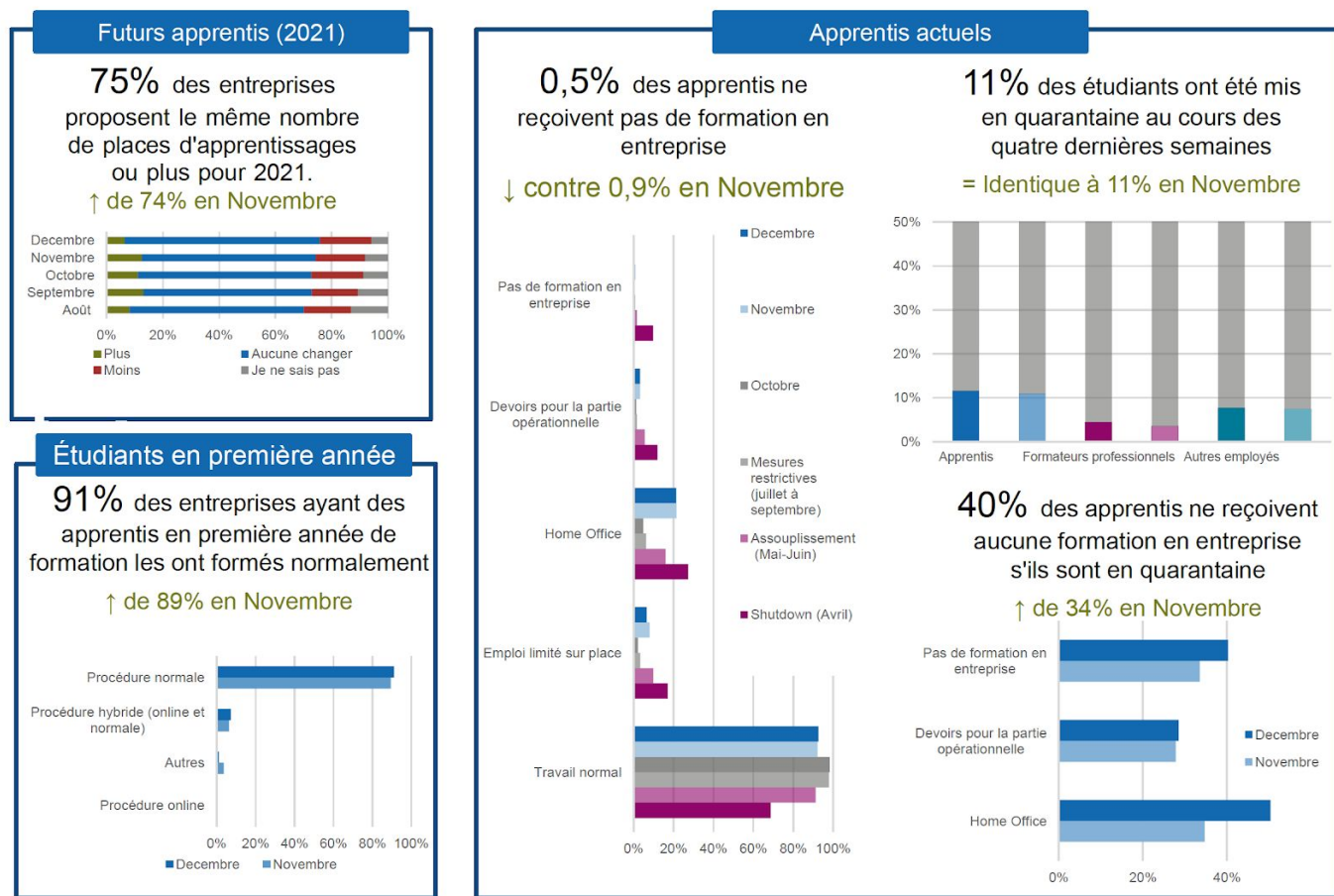


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en décembre 2020.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 7.2020 (juillet), 08.2020 (août), 9.2020 (septembre), 10.2020 (octobre), 11.2020 (novembre) et 12.2020 (décembre). L'encadré de gauche présente les principaux résultats pour les futurs apprentis 2021 et pour les apprentis de première année, tandis que l'encadré de droite présente ceux qui concernent les apprentis actuels.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps suivant.

Depuis le mois d'août 2020, des places d'apprentissage sont donc déjà mises au concours pour l'été 2021 en Suisse alémanique. Avec le sondage de décembre du «Pouls des places d'apprentissage», nous avons à nouveau été en mesure de relever des estimations sur l'offre de places d'apprentissage pour 2021 et de les comparer avec la situation des mois précédents.

En décembre, 75% (74% en novembre, 73% en octobre et en septembre, 70% en août)¹ des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année dernière. Cette valeur est restée plus ou moins stable ces derniers mois. Toutefois, la part des entreprises qui

proposent plus de places d'apprentissage recule (à 6%; contre 12% en novembre, 11% en octobre, 13% en septembre, 8% en août). Dans le même temps, le nombre d'entreprises proposant le même nombre de places d'apprentissage a augmenté (à 69%; contre 61% en novembre, 62% en octobre, 60% en septembre, 62% en août). 18% (autant qu'en novembre et en octobre, 16% en septembre, 17% en août) des entreprises proposeront moins de places d'apprentissage, une part qui n'a pratiquement pas évolué depuis le mois d'août. 6% (9% en novembre et en octobre, 11% en septembre, 13% en août) des entreprises ne savent pas encore combien de places d'apprentissage elles proposeront en 2021. Ces prochains mois, le «Pouls des places d'apprentissage» relèvera en détail l'offre de places d'apprentissage pour l'été 2021, afin de pouvoir présenter à nouveau la situation quant au nombre des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées.

¹ En raison de la pondération et d'autres épurations des données, les résultats s'écartent légèrement de ceux publiés dans la dernière fiche.

Les apprentis en première année d'apprentissage (groupe 2A) ont débuté leur apprentissage entre août et octobre de cette année. 68% (autant qu'en novembre) des entreprises interrogées ont indiqué en décembre qu'elles occupaient des apprentis ayant débuté leur formation cette année. Sur ce nombre, 91% (89% en novembre) ont accueilli leurs apprentis dans le cadre d'une procédure normale, tandis que 7% (6% en novembre) des entreprises les ont préparés à leur apprentissage en y associant une procédure en ligne (procédure hybride). Seul un nombre très faible des entreprises interrogées a préparé ses apprentis uniquement en ligne (0%, 1% en novembre).

Les jeunes en apprentissage (groupe 2B) ont été à nouveau fortement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie en décembre. 93% (92% en novembre, 98% en octobre, 98% en juillet-septembre, 91% en mai-juin, 69% en avril) des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 7% (8% en novembre, 2% en octobre, 3% en juillet-septembre, 10% en mai-juin, 17% en avril) des apprentis travaillaient dans une mesure limitée sur leur lieu de travail et 21% (autant qu'en novembre, 5% en octobre, 6% en juillet-septembre, 16% en mai-juin, 27% en avril) travaillaient à la maison, du moins en partie. 3% (autant qu'en novembre, 1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,5% (0,9% en novembre, 0,6% en octobre, 1% en

juillet-septembre, 2% en mai-juin, 10% en avril) n'ont reçu aucune formation pratique. Le sondage de décembre ne montre donc pratiquement aucune différence par rapport à celui de novembre, de sorte que le nombre d'apprentis en télétravail, présents de manière limitée sur le lieu de travail et recevant des devoirs à domicile, reste relativement élevé.

En novembre et en décembre, le «Pouls des places d'apprentissage» a aussi relevé des informations sur les effets des règles de quarantaine sur la formation professionnelle de base. Il apparaît que les apprentis ont été proportionnellement plus souvent en quarantaine. Les entreprises interrogées indiquent en décembre que 11% (soit autant qu'en novembre) de leurs apprentis ont été en quarantaine au cours des quatre dernières semaines (c'est-à-dire de la mi/fin novembre à la mi/fin-décembre), tandis que seulement 3% (4% en novembre) des formateurs professionnels et 7% (8% en novembre) des autres collaborateurs se sont retrouvés dans une situation similaire. La formation pratique en entreprise des apprentis en quarantaine constitue par ailleurs un défi. D'après le sondage de décembre, 56% (35% en novembre) des apprentis effectuent leur formation en entreprise en télétravail s'ils sont en quarantaine, 29% (28% en novembre) reçoivent des devoirs à domicile et 40% (34% en novembre) n'ont aucune formation en entreprise. Comme le montrent les résultats détaillés, ces mesures ont aussi une influence sur les coûts de formation des entreprises, sur la productivité et sur les connaissances acquises par les apprentis.

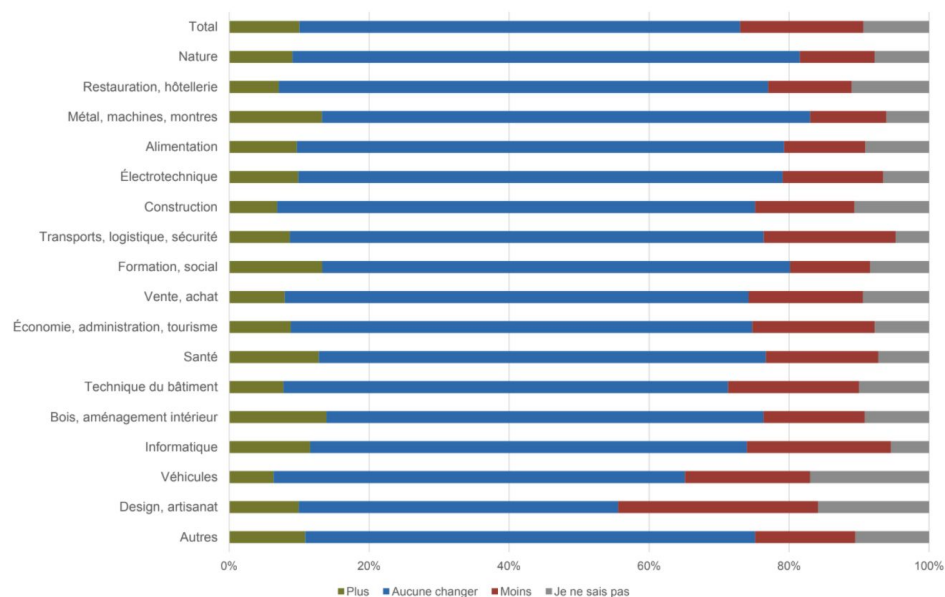


Figure 2: offres de places d'apprentissage en 2021 par secteur professionnel.

Remarques: les résultats sont basés sur les données agrégées et pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre août et décembre 2020. Le graphique montre, par type d'offre de place d'apprentissage possible pour 2021 et par secteur professionnel, la part (en %) des entreprises formatrices de toutes les entreprises interrogées.

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En décembre, 75% (74% en novembre, 73% en octobre et en septembre, 70% en août) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année dernière. La part des entreprises proposant plus de places d'apprentissage qu'en 2020 a cependant reculé (à 6%; contre 12% en novembre, 11% en octobre, 13% en septembre, 8% en août), tandis que la part de celles qui conserveront le même nombre de places d'apprentissage a augmenté (à 69%; contre 61% en novembre, 62% en octobre, 60% en septembre, 61% en août). Par ailleurs, 18% (autant qu'en novembre et en octobre, 16% en septembre, 17% en août) des entreprises proposeront moins de places d'apprentissage qu'en 2020 et 6% (9% en novembre et en octobre, 11% en septembre, 14% en août) ignorent encore ce qu'elles feront.

La figure 2 montre que l'offre de places d'apprentissage pour 2021 varie d'une activité professionnelle à l'autre, et qu'il n'y a pratiquement pas de changement par rapport au mois précédent. La majeure partie des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage en 2021 se trouvent dans la catégorie «Bois, aménagement intérieur» (14%), suivie de «Planification, construction», «Santé»,

«Formation, social» et «Métal, machines, montres» (13% chacune). Le secteur «Planification, construction» est celui qui a la plus grande part d'entreprises formatrices (28%) proposant moins de places d'apprentissage, suivi du secteur «Informatique» (21%).

Il y a des raisons variées au fait que les entreprises de formation proposent plus ou moins de places qu'en 2020 pour le début des apprentissages en 2021. La demande de compétences est ici la raison principale de l'offre actuelle. 72% (71% en novembre, 70% en octobre, 68% en septembre, 62% en août) des entreprises interrogées n'ont pas besoin de collaborateurs supplémentaires avec ces compétences. En revanche, 28% (29% en novembre, 23% en octobre, 23% en août et en septembre) des entreprises formatrices partent du principe qu'elles auront besoin de davantage de collaborateurs présentant ces compétences, aujourd'hui ou à l'avenir. 11% (autant qu'en novembre, 8% en octobre, 9% en septembre, 12% en août) disent vouloir se montrer solidaires envers les jeunes qui auront la tâche difficile cette année lors de la recherche d'une place d'apprentissage et 17% (20% en novembre, 21% en octobre, 21% en septembre, 10% en août) des entreprises veulent de toute manière proposer davantage de places d'apprentissage en 2021.

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	93%	7%	21%	3%	0.5%
Construction	99%	0%	0%	1%	1%
Formation, social	99%	1%	0%	1%	1%
Électrotechnique	97%	5%	5%	2%	1%
Véhicules	97%	2%	0%	2%	2%
Restauration, hôtellerie	88%	11%	1%	3%	4%
Technique du bâtiment	99%	2%	1%	2%	0%
Santé	99%	2%	1%	1%	1%
Bois, aménagement intérieur	100%	0%	2%	1%	0%
Informatique	75%	12%	55%	5%	0%
Métal, machines, montres	99%	2%	1%	2%	0%
Nature	98%	1%	0%	2%	1%
Planification, construction	95%	4%	18%	2%	1%
Vente, achat	96%	6%	3%	2%	1%
Transports, logistique, sécurité	99%	2%	0%	1%	1%
Économie, administration, tourisme	90%	8%	30%	4%	0%
Autres	95%	5%	15%	1%	1%

Figure 3: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

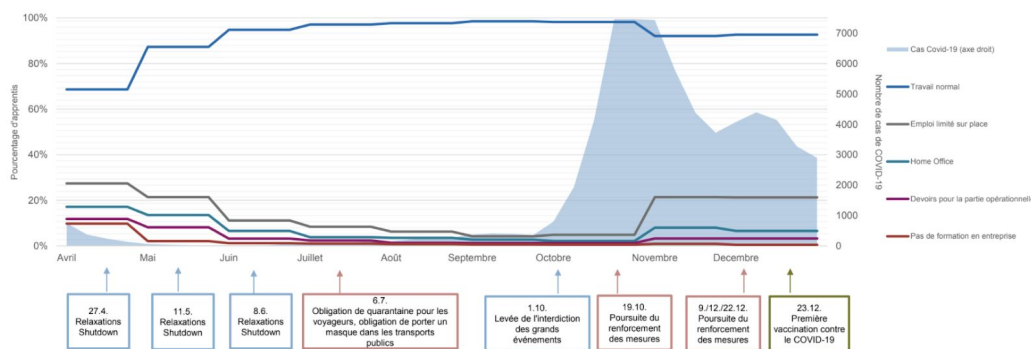
Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

Apprentis de première année (groupe 2A)

En décembre, 68% des entreprises interrogées ont indiqué qu'elles occupaient des apprentis ayant débuté leur formation cette année. Sur ce nombre, 91% (89% en novembre) ont accueilli leurs apprentis dans le cadre d'une procédure normale, tandis que 7% (6% en novembre) y ont associé une procédure en ligne (procédure hybride) et qu'un très petit nombre ont opté pour une procédure purement en ligne (0%; 1% en novembre).

Bien qu'un nombre relativement important d'entreprises aient pu accueillir «normalement» leurs apprentis, elles sont d'avis que leur introduction est

plutôt moins efficace que l'année précédente (valeur de -0,16 sur une échelle de -2 «bien pire» à 2 «bien meilleur»; autant qu'en novembre). 48% des entreprises justifient leur réponse par le fait que les plans de protection posent en partie des problèmes (en particulier les règles de distanciation et le port du masque obligatoire). D'autres raisons importantes sont que cette année, les apprentis ont dû se montrer plus indépendants et flexibles (48% des entreprises) et que leur intégration à l'équipe s'est avérée difficile en raison du télétravail des autres collaborateurs (31% des entreprises) ainsi que de l'encadrement et de la formation à distance (25% des entreprises).



Apprentis actuels (groupe 2B)

La figure 3 montre les effets de la pandémie sur la formation pratique en entreprise de manière globale et par catégorie professionnelle. Avec une moyenne de 93% (92% en novembre, 98% en octobre, 98% en juillet-septembre, 91% en mai-juin, 69% en avril), les apprentis de la plupart des catégories professionnelles ont aussi travaillé pour l'essentiel ou presque normalement (en respectant les consignes de sécurité de l'OFSP). La part d'apprentis en télétravail est restée égale à celle de novembre (21%; contre 5% en octobre, 6% en juillet-septembre, 16% en mai-juin, 27% en avril). Cette part était supérieure à la moyenne dans les catégories «Informatique» (55%) et «Economie, administration, tourisme» (30%).

Les parts d'apprentis travaillant de façon limitée sur leur lieu de travail sont restées pratiquement constantes (7%; contre 8% en novembre, 2% en octobre, 3% en juillet-septembre, 10% en mai-juin, 17% en avril), comme celle de ceux qui reçoivent des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise (3%; comme en novembre, contre 1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril) et ceux qui sont privés de formation en entreprise (0,5%; contre 0,9% en novembre, 1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril). La part

des apprentis sans formation en entreprise est comparativement élevée dans les catégories «Restauration, hôtellerie» (4%) et «Véhicules» (2%). Dans la catégorie «Restauration, hôtellerie», un nombre relativement faible d'apprentis travaillent normalement dans l'entreprise (88%), tandis qu'ils sont proportionnellement très nombreux à travailler de façon limitée sur place et/ou à recevoir des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise (3%).

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts d'apprentis travaillant normalement, en télétravail, avec présence limitée sur place, ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et sans formation pratique en entreprise, en lien avec les cas d'infection quotidiens et les mesures ou les allègements de ces mesures. Alors que la part des apprentis travaillant normalement a continuellement progressé jusqu'au mois d'octobre, elle a de nouveau diminué avec le renforcement des mesures en novembre pour se stabiliser en décembre. Les autres effets évoluent inversement. Alors qu'en novembre, une hausse importante du télétravail et de la présence limitée sur place était constatée, ces chiffres ont à nouveau légèrement diminué en décembre.

Mesures de quarantaine

Actuellement, l'économie et la société doivent aussi faire face aux mesures de quarantaine visant à éviter d'autres infections par le coronavirus. Ces mesures ont pour effet que les apprentis actuels sont parfois confrontés à l'interruption temporaire de leur formation professionnelle de base. La figure 5 montre, par secteur d'activité, la part des apprentis, des formateurs professionnels et des autres collaborateurs qui se sont retrouvés en quarantaine selon les sondages de novembre et de décembre.

Durant les quatre semaines ayant précédé le sondage, près de 11% (autant qu'en novembre) des apprentis, 3% (4% en novembre) des formateurs professionnels et 7% (8% en novembre) des autres collaborateurs étaient en quarantaine dans les entreprises interrogées. La figure 5 montre que les secteurs professionnels n'ont pas tous été touchés dans une même mesure. Dans les catégories «Santé», «Economie, administration, tourisme», «Informatique» et «Social», un nombre supérieur à la moyenne d'apprentis était en quarantaine (12% pour chaque catégorie).

Les entreprises formatrices rapportent en outre que les apprentis en quarantaine étaient 56% (35% en novembre) à pouvoir travailler à leur domicile, que 29% (28% en novembre) ont reçu des devoirs pour la formation pratique et que 40% (34% en novembre) ont été privés de formation en entreprise pendant la quarantaine. Les entreprises sont néanmoins d'avis que l'apprentissage n'est que légèrement touché par les mesures de quarantaine (valeur de 1,79 sur une échelle de 1 «faiblement» à 5 «fortement», 1,85 en novembre) et qu'il n'y a que très peu de différences entre les différentes catégories professionnelles.

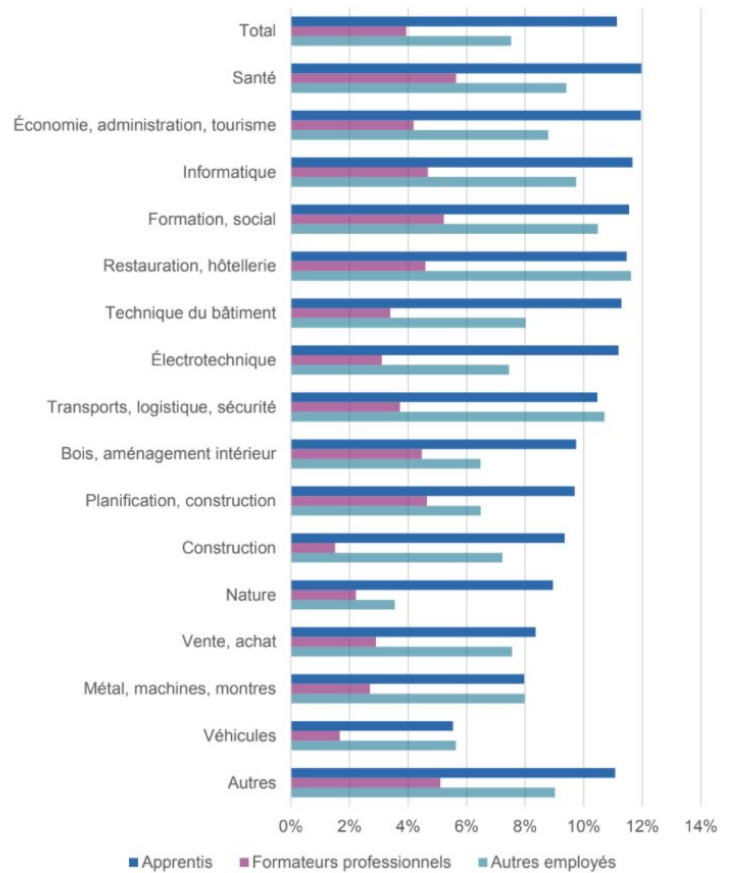


Figure 5: part des apprentis, formateurs professionnels et autres collaborateurs en quarantaine par secteur professionnel.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre et décembre 2020. Le graphique montre la part des apprentis (bleu), des formateurs professionnels (rose vif) et des autres collaborateurs (bleu ciel) par secteur professionnel.

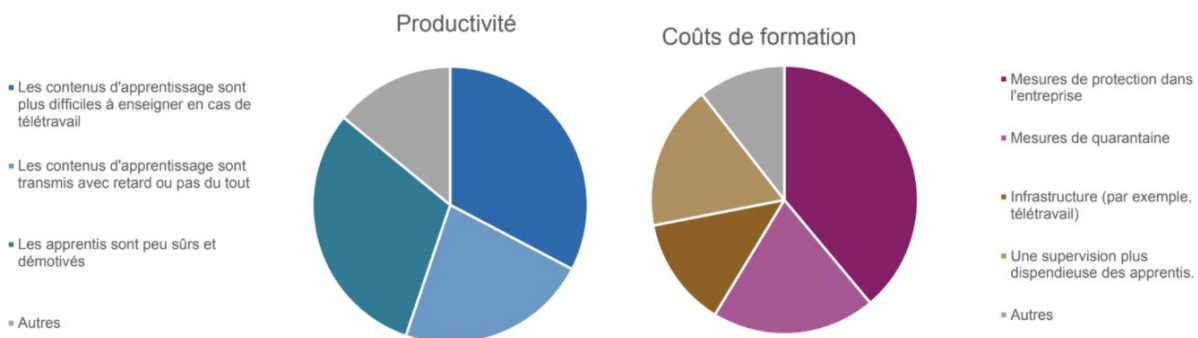


Figure 6: raisons de la plus faible productivité des apprentis et des coûts de formation plus élevés.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020. Le graphique montre les parts d'entreprises formatrices par cause possible de modifications dues au coronavirus dans la productivité des apprentis et les coûts.

Effets sur la productivité et sur les coûts

Les entreprises ont aussi été interrogées sur les modifications constatées en matière de productivité des apprentis et de coûts de formation depuis le confinement. Dans les deux cas, une péjoration de la situation est visible, même si les effets sont relativement faibles. Les entreprises sont d'avis que la productivité des apprentis a plutôt diminué (valeur de -0,3 sur une échelle de -2 «productivité nettement plus faible» à 2 «productivité nettement plus élevée»; autant qu'en novembre, -0,1 en octobre et en septembre). La figure 6

montre qu'une explication souvent avancée est que les contenus de l'apprentissage sont plus difficiles à transmettre en télétravail (31% des entreprises) ou

qu'ils sont transmis avec du retard, voire pas du tout (23% des entreprises) et que les apprentis sont déstabilisés et démotivés (31% des entreprises)

Les coûts de formation ont plutôt augmenté (valeur de 0,2 sur une échelle de -2 «coûts nettement plus faibles» à 2 «coûts nettement plus élevés»; autant qu'en novembre, contre 0,1 en septembre et en octobre). Les entreprises attribuent cette hausse des coûts de la formation en particulier aux mesures de protection (40% des entreprises), mais aussi aux mesures de quarantaine (21% des entreprises), à l'encadrement plus compliqué des apprentis (17% des entreprises) et à l'infrastructure (p. ex. pour le télétravail; 10% des entreprises).

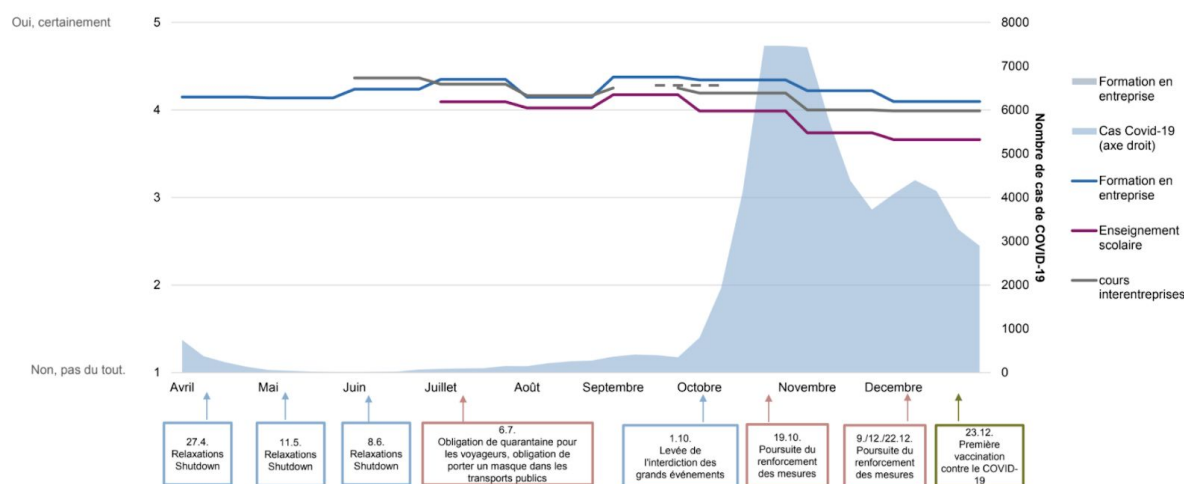


Figure 7: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de coronavirus.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril et décembre 2020. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. Les cas de coronavirus quotidiens d'avril à décembre 2020 (moyenne hebdomadaire) sont indiqués sur l'axe vertical, à droite.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 7 montre qu'en décembre, les entreprises sont une nouvelle fois moins confiantes quant au fait que les apprentis parviendront à rattraper, durant le reste de leur apprentissage, la matière manquée à l'école en raison de la pandémie. Avec 4,09 points (4,22 points en novembre, 4,34 en octobre, 4,23 en juillet-septembre, 15% en mai-juin, 4,10 en avril) sur un maximum de 5 (pour «tout peut être rattrapé»), les entreprises partent du principe que les apprentis ne parviendront plus à rattraper complètement ce qu'ils ont manqué dans la formation en entreprise durant le reste de leur apprentissage. La valeur pour la formation scolaire est légèrement plus pessimiste (3,66, contre 3,74 en novembre, 3,91 en octobre, 3,97 en juillet-septembre). Concernant les cours interentreprises, la valeur est de 3,99 (4,00 en novembre, 4,12 en octobre, 4,13 en juillet-septembre,

4,24 en mai-juin, 4,12 en avril) et se situe donc entre celle de la formation scolaire et celle de la formation pratique en entreprise.

Les entreprises formatrices sont ainsi devenues plus pessimistes, en particulier en ce qui concerne la formation scolaire. Ceci est probablement lié au fait que les entreprises perçoivent les apprentis comme étant en partie déstabilisés et démotivés. 53% des apprentis sont dans des entreprises qui considèrent que tous les apprentis sont touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19, tandis que près d'un cinquième sont employés dans des entreprises qui pensent que les apprentis de première et de dernière année sont les plus touchés. 28% des apprentis sont dans des entreprises qui identifient les apprentis les plus faibles comme le groupe le plus touché.

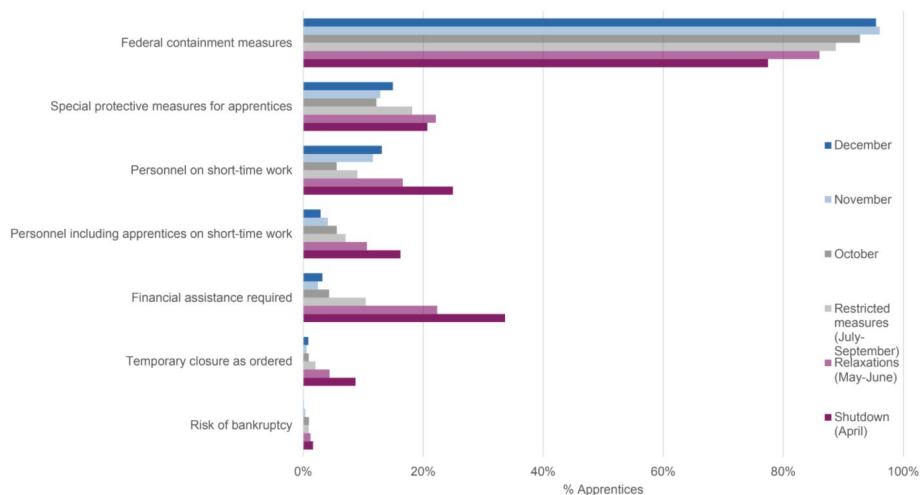


Figure 8: impact de la pandémie de coronavirus sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril et décembre 2020. Le graphique montre, par effet de la pandémie de coronavirus, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises de formation interrogées.

Effets sur les entreprises formatrices et les apprentis

Les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une mesure égale par la pandémie de coronavirus en décembre. La figure 7 montre que dans 95% des entreprises (96% en novembre, 93% en octobre, 98% en juillet-septembre, 86% en mai-juin, 77% en avril), le travail était effectué dans le respect des mesures de protection prescrites par l'OFSP. Le chômage partiel a encore perdu un peu de sa pertinence pour les apprentis. En décembre

3% (2% en novembre, 4% en octobre, 10% en juillet-septembre, 22% en mai-juin, 34% en avril) des entreprises appliquaient encore cette mesure pour leur personnel, apprentis compris. Cependant, la part des entreprises appliquant des mesures de protection et qui touchent particulièrement les apprentis est relativement constante (13%; contre 12% en novembre, 6% en octobre, 9% en juillet-septembre, 17% en mai-juin, 25% en avril).

Données et représentativité

2500 entreprises de formation ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020 (2292 en novembre, 2552 en octobre, 2664 en septembre). De tailles variées, elles se trouvent dans tous les cantons et couvrent tous les secteurs d'activité. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme en tout 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour le sondage, le «Pouls des places d'apprentissage» a réalisé un taux de retour de 5,60% en décembre (5,13% en novembre, 5,71% en octobre, 5,96% en septembre). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à cette liste d'entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

2,91% en septembre) de toutes les entreprises formatrices en Suisse.

La représentativité est meilleure en Suisse alémanique que dans les autres régions linguistiques.. Dans le sondage de décembre, la Suisse alémanique est toujours plus représentée avec 3,54% des entreprises formatrices (3,21% en novembre, 3,52% en octobre, 3,71% en septembre) que la Suisse latine (Romandie et Tessin) avec 1,58% (1,56% en novembre, 1,81% en octobre, 1,72% en septembre) des entreprises formatrices. Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME. Le procédé de pondération utilisé corrige toutefois les différences de représentativité d'après les régions linguistiques, les secteurs professionnels et la taille des entreprises.

Les entreprises formatrices interrogées couvrent en tout 2,72% (2,50% en novembre, 2,78% en octobre,

Les entreprises formatrices interrogées proposent, ensemble 23 158 places d'apprentissage (22 046 en novembre, 22 554 en octobre, 23 925 en septembre) dans les différentes régions et catégories professionnelles.


Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch 

Pouls des places
d'apprentissage
info@lehrstellenpuls.ch 
www.lehrstellenpuls.ch 